**L’ADIL 17 répond à vos questions de logement**

Vous avez une question concernant le logement ? Louer, acheter, faire des travaux… L’Agence Départementale d’Information sur le Logement de la Charente-Maritime (ADIL17) répond à vos questions juridiques, financières et fiscales en toute objectivité.

Des conseillers juristes spécialisés vous apportent des réponses complètes et personnalisés dans tous les domaines du logement et de l’habitat :

-La location : bail vide et meublé, bail mobilité, état des lieux, révision du loyer, régularisation des charges, réparations locatives, garantie VISALE d’Action Logement…

-Accession à la propriété : Achat ou vente d’une maison ou d’un lot de copropriété, financement, aides nationales et locales, contrat de construction, de maîtrise d’œuvres, assurances construction, contrat de prêt…

-Copropriété : Fonctionnement, difficulté de gouvernance, les petites copropriétés …

-Fiscalité : Revenus fonciers, investissement locatif, TVA…

-Aides à l’amélioration de l’habitat : performances énergétiques, adaptation au handicap, réglementation, assurances

-Urbanisme : Permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage…

-Difficultés financières liées au logement : impayés de loyers ou d’échéances de prêt, prévention des expulsions.

L’ADIL17 réalise une enquête sur les loyers des logements loués vides à titre de résidence principale, hors logements sociaux publics. Que vous soyez bailleurs ou locataires, vous pouvez participer.

Permanences à Royan trois fois par mois. Les juristes vous reçoivent sur rendez-vous le 1er et le 3ème mardi à la Communauté d’Agglomération Royan Atlantique (CARA) et le dernier mardi au Point-Justice. Renseignements au 05 46 34 41 36.

contact@adil17.org

<https://www.adil17.org>

